

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni, sur convocation adressée le 27 novembre 2020, à la salle communale ce jour à 19h00 (suivant déclaration en préfecture du changement de lieu de la réunion effectuée le 12 novembre 2020, afin de respecter la réglementation sanitaire liée au Covid 19). En application de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, la séance du conseil municipal s'est déroulée sans public et sous la règle du quorum fixé à un tiers des membres présents.

**Membres en exercice** : 19

**Membres Présents** (19) : L. AUGER (arrivée à 19h15), G. BACH, N. BOUSSAINGAULT, C. EMERY, S. GALIBERT, C. GARDAHAUT, M. GERMAIN, N. GIBERT-RAMEZ, F. JUMEAU, E. LEBEUF, J. LELOT-RUSQUART, E. LE MER, S. LOGEAS, P. MONTREAU, F. PASQUIET, M. PERRIN, R. POTEAU, S. THEVENIN, G. VILAIN

**Secrétaire de séance** : Elisabeth LEBEUF

Les membres présents à l'ouverture de la séance : 18

Arrivée de Mme Laetitia AUGER à 19h15 portant le nombre de membres présents à 19. Cette dernière a exercé son vote à compter du point 2 de l'ordre du jour

**Les différents dossiers soumis à votre vote ont été les suivants :**

1. Fixation des modalités de remboursement des frais de mission des membres du conseil municipal
2. Choix du bureau d'études pour le diagnostic tous corps d'état – restauration de la salle communale
3. Don à titre gracieux de l'ancienne photocopieuse de la mairie à l'association « Jeunesse Solidaire »
4. Renouvellement du contrat « Voirie Service » pour le balayage des rues en 2021
5. Renouvellement du contrat de maintenance des poteaux et bouches d'incendie Veolia
6. Adhésion au service d'assistance juridique de SVP
7. Subvention complémentaire à la Caisse des Ecoles
8. Décision modificative budgétaire n°2/2020
9. Abrogation de l'engagement de la démarche d'élaboration d'un Agenda 21 communal
10. Adhésion et engagement de la commune à l'Agenda 21 de Bouray-sur-Juine et Lardy
11. Renouvellement de la convention de mutualisation de la police municipale intercommunale de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde »
12. Renouvellement de la convention du PNR pour la mise à disposition du broyeur de végétaux

Ouverture de la séance après vérification du quorum.

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 septembre 2020 a été approuvé à **PUNANIMITÉ**

Une note de synthèse a été adressée à l'ensemble des conseillers municipaux avec la convocation.

## **1 – FIXATION DES MODALITES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ (18 voix POUR)** :

- **APPROUVE** les modalités de prise en charge et de remboursement des frais de déplacement applicables aux membres du conseil municipal
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 6256 du BP 2020,

## **2 – CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LE DIAGNOSTIC TOUS CORPS D'ETAT - RESTAURATION DE LA SALLE COMMUNALE -**

Sur le rapport de Marc GERMAIN, Maire adjoint chargé des travaux, gestion du patrimoine, sécurité et mobilité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **CONFIE** le diagnostic de la salle communale au bureau d'études KALYA sise 164ter rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Billancourt, pour un montant de 30 000,00 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis et tous documents s'y rapportant
- **DIT** que les crédits sont inscrits à l'article 21318/139 par décision modificative budgétaire n°2/2020,

## **3 – DON A TITRE GRACIEUX DE L'ANCIENNE PHOTOCOPIEUSE DE LA MAIRIE A L'ASSOCIATION « JEUNESSE SOLIDAIRE »**

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **ACCEPTE** de faire don à titre gracieux de l'ancienne photocopieuse « SHARP MX 3114 » de la mairie à l'association « Jeunesse Solidaire » sise 112 rue Panserot 91510 Lardy
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y rapportant

## **4 – RENOUELEMENT DU CONTRAT « VOIRIE SERVICES » POUR LE BALAYAGE DES RUES EN 2021**

Sur le rapport de Marc GERMAIN, Maire adjoint chargé des travaux, gestion du patrimoine, sécurité et mobilité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **ACCEPTE** le renouvellement pour un an du contrat de balayage de l'entreprise VOIRIE SERVICE (Athis Mons) pour l'année 2021, augmentant le nombre de passages à raison de 10 interventions annuelles au lieu de 5, pour un montant de 6 765,00 € TTC, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat et tous documents s'y rapportant
- **PRÉVOIT** les crédits correspondants au budget 2021, article 611

## **5 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE DES POTEAUX ET BOUCHES D'INCENDIE VEOLIA**

Sur le rapport de Marc GERMAIN, Maire adjoint chargé des travaux, gestion du patrimoine, sécurité et mobilité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **CONFIE** l'entretien annuel des 31 poteaux et bouches d'incendie de la commune à la société Véolia eau-Compagnie générale des eaux, sise 22 avenue Salvador Allende 91294 Arpajon Cedex, pour un montant forfaitaire de 89,00 € HT par poteau ou bouche d'incendie, soit 3 310,80 € TTC annuel et ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée de cinq ans

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant
- **DIT** que les crédits sont déjà inscrits à l'article 615232 du BP 2020

## 6 – ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE SVP

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la commune au service d'assistance juridique de la société SVP avec le contrat **INTEGRAL** pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pendant trois ans, pour un montant annuel de 4 080,00 € HT, soit 4 896,00 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer contrat et tous les documents s'y rapportant
- **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 611 du BP 2020 par décision modificative budgétaire n°2/2020

## 7 – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA CAISSE DES ECOLES

Sur le rapport de Sophie THEVENIN, Maire adjointe chargée des finances communales, jeunesse, vie scolaire et civique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 1 000,00 € à la Caisse des Ecoles
- **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 657361 du BP 2020 par décision modificative budgétaire n°2/2020

## 8 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2/2020

Sur le rapport de Sophie THEVENIN, Maire adjointe chargée des finances communales, jeunesse, vie scolaire et civique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **VOTE** la décision modificative budgétaire n°2/2020 comme suit :

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

Article	N° op	Libellé	Nature	Montant
21568	86	Mobilier matériel outillage	Remplacement blocs secours (BAES) suite visite SICLI	2 700,00 €
21318	139	Salle communale	Diagnostic de la salle communale tous corps d'état	30 000,00 €
020		Dépenses imprévues		- 27 000,00 €
			TOTAL	5 700,00 €

#### RECETTES

Article	Libellé	Nature	Montant
021	Virement de la section fonctionnement		5 700,00 €
		TOTAL	5 700,00 €

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Article	Libellé	Nature	Montant
611	Contrat prestation service	Assistance juridique SVP Collectivités	5 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	Décorations de Noël et sapins 1 500,00 € et pot de miel 800,00 €	2 300,00 €
60632	Acquisition de petits matériel	Complément crédits	2 000,00 €
615232	Entretien et réparation réseaux	Poteaux et bouches d'incendie	3 400,00 €
657361	Caisse des écoles	Subvention complémentaire pour fonds de roulement	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues		-19 400,00 €
023	Virement à la section investissement		5 700,00 €
	TOTAL		0 €

## **9 – ABROGATION DE L'ENGAGEMENT DE LA DEMARCHE D'ELABORATION D'UN AGENDA 21 COMMUNAL**

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **ABROGE** la délibération du conseil municipal du 17 janvier 2012 sur la réalisation d'un Agenda 21 communal

## **10 – ADHESION ET ENGAGEMENT DE LA COMMUNE A L'AGENDA 21 DE BOURAY-SUR-JUINE ET LARDY**

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **ACCEPTE** d'adhérer et de rejoindre les communes de Lardy et de Bouray-sur-Juine sur les actions menées au titre de l'Agenda 21
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

## **11 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE JUINE ET RENARDE »**

Sur le rapport de Christophe GARDAHAUT, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **DEMANDE** la mise à disposition des agents de la police municipale intercommunale recrutés par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et qui seront placés sous l'autorité et la responsabilité du Maire de la commune pour laquelle ils interviennent
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition nécessaire à la mise en place et au fonctionnement de cette police municipale intercommunale
- **AUTORISE** le Maire à signer la demande de port d'arme individuel des agents de la police municipale intercommunale
- **APPROUVE** la convention intercommunale de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat
- **APPROUVE** la convention relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)

## **12 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DU PNR POUR LA MISE A DISPOSITION DU BROYEUR DE VEGETAUX**

Sur le rapport d'Elisabeth LEBEUF, Maire adjointe chargée de l'action sociale et solidaire, seniors et environnement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ (19 voix POUR)** :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention du PNR pour la mise à disposition du broyeur de végétaux à titre gratuit
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention

Monsieur Claude EMERY demande si les particuliers pourront avoir droit à l'utilisation du broyeur.

Madame Elisabeth LEBEUF répond qu'il serait possible d'envisager un broyage des sapins de Noël avec un dépôt à un endroit ou bien lors de défrichage du « verger ».

## Questions orales et écrites

Après épuisement des points à l'ordre du jour, le Maire a répondu aux questions, qui lui ont été adressées par courriel le 29 novembre 2020, en application des articles 19 et 20 du règlement intérieur du conseil municipal, sur les sujets suivants :

- 1) Le PLUI n'est pas évoqué dans l'ordre du jour, est-ce normal ?
- 2) Sur l'aménagement de l'espace commercial, où en sont les démarches et quel est le projet vers lequel nous nous dirigeons ?
- 3) Sur l'achat des supports vélos, a-t-on avancé depuis le dernier conseil municipal ?
- 4) Avons-nous des nouvelles de la CCEJR sur la communication relative à la TEOM évoqué par JM Foucher lors de la commission des ordures ménagères ?
- 5) Est-il prévu de réunir prochainement le comité consultatif de travaux et le comité consultatif d'urbanisme, vie économique, cadre de vie, ainsi que la commission des finances ?
- 6) Certains habitants me questionnent sur le château de Gillevoisin : quel est le devenir du domaine ? sur l'ouverture du parc au public, sera-t-il possible après la crise sanitaire de s'y promener ?
- 7) Est-il prévu de définir les grandes actions qui seraient mises en place en 2021, je suis conscient que la crise sanitaire perturbe fortement le fonctionnement de la vie municipale, mais il me semble que nous nous devons de donner de la visibilité aux habitants.

### Deux suggestions pour améliorer notre fonctionnement :

- 1) Au travers des différentes commissions du PRG, il s'avère que des appels à projet seront lancés en 2021, serait-il possible de consolider ces différents projets pour que l'ensemble des élus puissent avoir une vision globale et que nous puissions en discuter ensemble
- 2) Il serait souhaitable, de mon point de vue, d'avoir un retour des commissions de la CCEJR et des actions qui vont impactées Janville sur Juine lors des conseils municipaux. Je prends juste un exemple : dans le compte rendu de la commission d'aménagement du territoire du 12 novembre 2020, il est évoqué, en outre, le plan vélo, avec pour 2021 un itinéraire 8 pour Janville sur Juine. Personnellement je ne sais pas à quoi correspond cet itinéraire

La séance a été levée à 19 heures 40

- Le présent compte-rendu a été affiché en Mairie le 10 décembre 2020.

pour une durée de 2 mois,

- Certifie le caractère exécutoire du présent document.

Le Maire,

Christophe GARDAHAUT